



# Rencontre des intervenants du PQAP

Toronto, 5 juin 2015

# Ordre du jour

- Mise à jour du projet et échéanciers
- Montant des redevances pour 2015-2016
- Structure de l'examen
- Transition
- Prochaine rencontre

# Mise à jour du projet et échéanciers

- Reconnaissance des prestataires de cours
- Politique de mise à jour des manuels de préparation aux examens
- Développement des questions d'examen

# Reconnaissance des prestataires de cours

- En date du 5 juin:
  - 22 demandes de reconnaissance ont été déposées
  - 19 prestataires de cours ont obtenu une reconnaissance nationale
  - 15 prestataires de cours ont signé la convention de licence et ont obtenu le matériel de préparation aux examens normalisé
  - 1 demande est incomplète
  - 2 demandes sont en attente d'analyse

# Politique de mise à jour des manuels de préparation aux examens

- Politique de mise à jour proposée
  - Mises à jour annuelles à date fixe sauf si un changement important le justifie.
  - Tous les modules seront révisés en même temps.
  - Une liste détaillée des changements sera fournie.
  - 3 à 4 mois de délai avant que les changements se reflètent dans les examens.
  - La version finale de la politique sera présentée aux intervenants à l'automne 2015.

# Développement des questions d'examen

- 25 experts de contenus de l'industrie travaillent présentement au développement des questions.
- Développement simultané en français et en anglais
  - Rédaction en langue A
  - Traduction brute
  - Validation en langue B
  - Révision linguistique dans les deux langues
- Publication des exemples de questions d'examen toujours prévue pour l'été 2015

# Redevances

- Montants de redevance pour 2015-2016 :
  - Basés sur le nombre estimé de candidats
  - Basés sur le remboursement des frais initiaux de développement d'ici 2020
  - Inclus les coûts d'entretien
  - Seront révisés annuellement

# Redevances (suite)

- Montants prévus pour 2015-2016 :
  - Licence complète en assurance de personnes : 90 \$
  - Licence en assurance contre la maladie ou les accidents : 54 \$ (60 % de la licence complète)
  - Licence d'appoint (pour obtenir la licence complète à partir de la licence en assurance contre la maladie ou les accidents) : 36 \$
  - Déontologie seulement : 18 \$ (20 % de la licence complète)



# Redevance(suite)

- Facturation et certification de la réussite de la formation
  - Base de données nationale (CIPR)

# Structure de l'examen

- Nouvelle version du Curriculum publiée sur le site Web des OCRA
- 75 minutes allouées par module
- 30 questions pour les module sur les produits
- 20 questions pour le module de déontologie

# Mécanismes de contrôle de la validité des examens

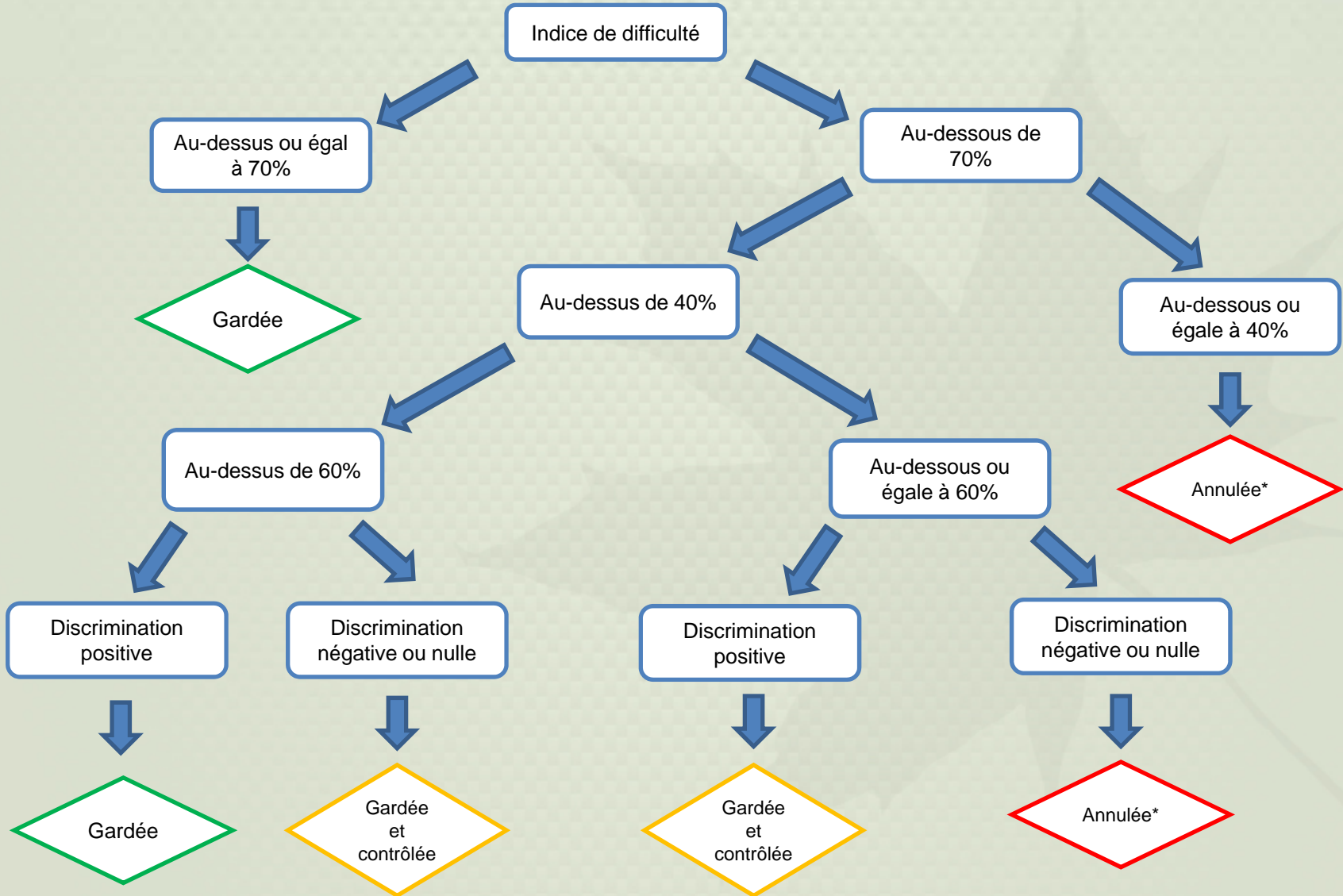
- Objectif : S'assurer que les candidats bien préparés qui maîtrisent toutes les compétences évaluées sont en mesure de réussir tous les modules.
- 3 mécanismes de contrôle :
  - Processus de développement rigoureux;
  - Contrôle statistique de la validité des examens et du niveau de difficulté (en période de transition et en continu);
  - Contrôle qualitatif en continu.

# Mécanismes de contrôle (suite)

- Critères déclenchant l'application des contrôles statistiques en période de transition :
  - Taux de réussite modulaires au-dessous de 70 %;
  - Moins de 300 réponses par question;
  - Taux de réussite moyen de 70 % maintenu sur moins de 4 semaines consécutives.
- Fondements du contrôle :
  - Indice de difficulté;
  - Indice de discrimination.

# Mécanismes de contrôle (suite)

- Barèmes pour l'indice de difficulté :
  - 70 % des candidats réussissent la question = question conservée;
  - 40 % ou moins des candidats réussissent la question = question annulée ou remplacée.
- Barèmes pour l'indice de discrimination (difficulté entre 40 et 70 %) :
  - Questions avec un indice positif = conservées;
  - Questions avec un indice négatif = annulées ou remplacées;
  - Questions avec un indice nul = conservées, mais surveillées.



# Mécanismes de contrôle (suite)

- Critères additionnels pour une annulation:
  - Discrétion des spécialistes en M&É, surtout pour les cas limitrophes;
  - Fiabilité des données – validation de la représentativité.
- Résultat du contrôle statistique:
  - Exclusion des questions indûment difficiles;
  - Exclusion des questions qui ne distinguent pas les candidats qui sont bien préparés de ceux qui ne le sont pas.

# Mécanismes de contrôle (suite)

- Considérations pratiques
  - Seuil de réussite ajusté en fonction du nombre de questions incluses (jamais au-dessus de 60 %);
  - Points obtenus pour une question invalide considérés dans le score total;
  - Temps requis pour appliquer les mécanismes de contrôle qualité.
- Exemple
  - Un candidat a obtenu une note de 14/25 (échec) mais a répondu correctement à une question qui sera plus tard jugée invalide et annulée;
  - Score révisé de 14/24 (note de passage puisque score le plus près du seuil de 60 % sans le dépasser).



# Mécanismes de contrôle (suite)

- Contrôle en continu:
  - Quantitatif à l'aide d'analyses statistiques;
  - Qualitatif à l'aide des commentaires et suggestions des candidats et des intervenants.
- Résultat du contrôle en continu:
  - Remplacement ou amélioration des questions ayant des faiblesses mesurables;
  - Remplacement ou amélioration des questions ayant des faiblesses qualitatives.

# Transition

- Choix de la formation et de l'examen vers la fin de 2015
  - Une fois que les cours pour le programme harmonisé seront disponibles, les candidats pourront choisir leur parcours :
    - La formation et l'examen actuels, avec une échéance connue
    - Le programme harmonisé:
      - S'il réussit son cours avant que le nouvel examen soit prêt, le candidat pourra faire l'examen actuel en fonction des règles de reprises en vigueur jusqu'à l'échéance;
      - S'il échoue à l'examen actuel, il pourra passer le nouvel examen en réinitialisant les règles de reprise, c.-à-d. que la première tentative au nouvel examen sera considéré comme un premier essai.

# Rencontre à l'automne

- Sujets à déterminer
- Date prévue : 22 septembre 2015



**Merci!**